

**ALPES MARITIMES
COMMUNE DE DRAP
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

N°020/2020

OBJET : Administration Générale : Election des membres de la Commission de Contrôle des listes Electorale.

L'an deux mille vingt, le 28 du mois de Mai à 15 heures 30

Le Conseil Municipal de la Commune de DRAP, dûment convoqué, s'est à l'espace Jean Ferrat, sous la présidence de Monsieur **Robert NARDELLI**, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : vendredi 22 mai 2020.

PRESENTS : Robert NARDELLI – Alexandra RUSSO - Romain BIANCHI - Sophie ESPOSITO – Philippe MINEUR – Gracienne DODAIN – Serge DIGANI – Christine DECORDIER - Jean-Christophe CENAZANDOTTI - Martine DUNOYER DE SEGONZAC - Bouabdallah LAFTAS- Catherine DINI – Xavier JARJANETTE - Nathalie DIGANI - Michaël TRUCCHI - Sabrina DIVRY - Kathy NICOLAS - Jean GUENCEZ - Françoise DAMILANO - Jean-Pierre MONTCOUQUIOL - Sandrine GUGLIELMINO –Maëva THOMMERET – Jean-Marc OCCHIROSSI – Véronique MINISCLOUX-

PROCURATIONS : Vanessa BEAUJAUD à Robert NARDELLI / Thierry VISSIAN à Romain BIANCHI

ABSENT : Philippe JANIN

Secrétaire de séance : Romain BIANCHI

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L.2121-10, mentionnant que c'est le Maire sortant qui a en charge de convoquer le nouveau Conseil municipal,

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L.2122-9, qui impose que le Conseil municipal soit au complet au moment de sa convocation,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L.2122-2,

Considérant l'élection de monsieur le Maire dans ses nouvelles fonctions,

Après avoir entendu le présent rapport,

Il est décidé au Conseil municipal de valider la désignation des membres à la Commission de Contrôle des Listes Electorales :

TITULAIRES
Martine DONYER DE SEGONZAC – Elue de la Majorité
Sabrina DIVRY– Elue de la Majorité
Nathalie DIGANI– Elue de la Majorité
Jean-Marc OCCHIROSSI –Elu de l'opposition
Maeva THOMMERET – Elue de l'opposition

Nombre de Conseillers en exercice 27

Présents : 24 Votants : 26 Absents : 1 Pour : 26 Contre : 0 Abstentions : 0

MAIRIE DE DRAP
AINSI FAIT ET DELIBERE A DRAP
LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME
Robert NARDELLI
Maire de DRAP

Compte rendu exécutoire après dépôt en préfecture le : 03/06/2020

et publication en mairie le : 04/06/2020